



PLATEAU DE MONTBAZENS

LE MOULIN DE LA CULTURE



Le Moulin de la Culture inauguré en avril 2023, a ouvert ses portes le 14 décembre 2022. Cette ancienne minoterie requalifiée, situé au 11 Quartier du Vieux Bourg à Montbazens, abrite l'Office de tourisme, la médiathèque tête de réseau du Plateau, le Musée d'Art chinois et de Faïences anciennes, une salle d'exposition temporaire et la Salle du Moulin. Adeline MARTY, Adjointe du Patrimoine et Olivier GUINOT, Coordinateur du Réseau des Médiathèques vous y accueillent.

Ils peuvent compter sur les bénévoles du réseau de médiathèques et de l'office du tourisme pour enrichir le service apporté à la population en termes de permanences, d'animations et de promotion.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'office de tourisme intégré à la Communauté de Communes en octobre 2022, s'adresse aux touristes et aux locaux. Il assure la promotion touristique du territoire et valorise sa dynamique.

Mensuellement, un agenda est édité regroupant les visites et animations locales. Nous rappelons aux associations l'intérêt d'indiquer leurs animations en amont afin d'enrichir cet agenda.

Le nouveau logo de l'Office de tourisme paru en 2023, apporte dynamisme et modernité. Dans cet esprit, une refonte complète du guide pratique mettra prochainement en exergue l'attractivité du territoire en déclinant d'une part son offre économique et d'autre part son offre touristique.

Une nouvelle édition du topo-guide commun au Plateau de Montbazens et au pays Rignacois, regroupant 21 chemins de randonnée, au départ de chaque commune, sera dévoilé en 2024.

Un point d'information tourisme est présent également à Peyrusse-le-Roc, ouvert toute l'année avec des horaires plus étendus durant la saison estivale.

La médiathèque fait partie du réseau des médiathèques du Plateau de Montbazens, qui regroupe les bibliothèques de Brandonnet, Galgan, Lanuéjols et Roussennac ainsi que les points lecture de Compolibat, Lugan, Peyrusse-le-Roc, Privezac et Valzergues. La carte d'adhésion annuelle de 10 euros (gratuite pour les mineurs) donne accès aux 15 000 ouvrages (livres, cd, dvd) propriétés du réseau ainsi qu'aux collections de la bibliothèque départementale. Des animations, notamment pendant les vacances scolaires, sont régulièrement organisées (contes, ateliers de peinture, etc...).

Le musée d'Art Chinois et de Faïences Anciennes est ouvert aux mêmes horaires que le Moulin De La Culture, en visite libre.

La salle d'exposition temporaire, en visite libre, offre aux artistes (essentiellement locaux) un écrin sobre et visible pour leurs œuvres : peintures, sculptures, vitraux, photos, tapisseries, etc.

Le 1er de chaque mois, l'exposition est renouvelée. L'équipe du Moulin réalise une affiche de l'exposition et diffuse l'information auprès de la presse locale ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet.

La Salle du Moulin, municipale, est mise à disposition pour des réunions, formations et conférences, sur réservation auprès de la mairie de Montbazens 05.65.80.60.06.



MOULIN DE LA CULTURE

11, Quartier du Vieux Bourg
12220 MONTBAZENS
05 65 63 77 94

ot@plateau-demontbazens.com
mediatheques.montbazens@gmail.com



Les échos de Roussennac

Juillet 2024

Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

Comme il est de coutume, voici un nouveau numéro des échos pour faire un point d'étape de cette année 2024.

Courant Avril, le conseil municipal a voté les budgets:

budget fonctionnement 2023	
Dépenses	Recettes
Achats et variation des stocks	Excédent de fonctionnement
61 205,08 €	20 000,00 €
Services extérieurs	Charges de personnel
19 724,62 €	2 649,36 €
Autres services extérieurs	Vente des produits et serv
32 413,36 €	36 552 €
Impôts et taxes	Travaux en régie
3 176,29 €	0,00 €
Charges de personnel	Reversement sur recette
106 662,42 €	191 469,34 €
Autres charges gestion co	Subvention d'exploitation
67 399,06 €	210 913,87 €
Charges financières	Autres produits
7 930,10 €	16 675,29 €
Charges exceptionnelles	Produits financiers
40 211,00 €	184,77 €
Amortissements	Produits exceptionnels
8 275,01 €	40 223,00 €
Reversement FNGIR	
20 270,00 €	
Total	Total
367 266,94 €	518 667,44 €

Différence: + 151 400,50 €

budget investissement 2023	
Dépenses	Recettes
Remboursement emprunts	Excédent d'investissement
65 850,45 €	200 802,54 €
Eclairage public (horloges)	Excédent de fonctionneme
7 675,24 €	130 056,86 €
Achats matériel	Récupération TVA
1 416,80 €	19 079,74 €
Achat tracteur tondeuse	Taxe d'aménagement
14 812,55 €	4 365,97 €
Voiries et chemins ruraux	Vente terrain
11 182,06 €	34 850,00 €
Changement luminaires éco	Département démolition ma
8 212,32 €	8 570,00 €
Changement ouvertures (double vitrage) appartement T3 mairie	DETR démolition maison Me
5 064,00 €	6 855,84 €
Aménagement liaison piéto	Région escalier La Sole
30 929,53 €	1 698,00 €
Aménagement espace pro	DETR dôme d'escalade
7 119,34 €	4 760,25 €
Démolition maison Mercier	Agence du sport city stade
18 555,29 €	24 935,00 €
Aménagement city-stade e	Département city stade et d
17 337,12 €	17 001,00 €
Aménagement borne élect	Région dôme d'escalade
1 000,00 €	1 800,00 €
Etude projet traverse Rous	Subvention éclairage public
10 130,40 €	5 576,71 €
Amortissement don commune	Amortissement
1 100,00 €	8 146,01 €
Abris bus Espeilhac	Vente matériel
1 858,80 €	4 273,00 €
Autres	Remboursement budget Le
5 755,79 €	98 307,00 €
Total	Total
207 999,69 €	571 077,92 €

Différence: + 363 078,23 €

En 2023, la commune de Roussennac a dégagé un excédent de fonctionnement de 151 400,50 € avec un report de 20 000 € de l'année précédente. Celui-ci reste constant malgré les charges courantes importantes en électricité. Cette dépense en énergie ne cesse d'augmenter, liée plus particulièrement:

- À l'augmentation importante des factures de chauffage au niveau de l'école, de la salle des fêtes.
- À la reprise, sur 3 exercices comptables de la consommation électrique de l'éclairage public dans les zones où la commune doit se mettre en conformité.

Cet excédent de fonctionnement permet pour moitié de rembourser les emprunts de la commune (école, salle des fêtes, logements sur la place du Pargou, viabilisation du lotissement Le Baranquet), à hauteur de 67 000€ (hors intérêt), pour l'autre moitié de financer les futurs projets d'investissement.

Ce budget est essentiellement abondé par la fiscalité que reverse les habitants de notre commune (36 %), mais aussi par la DGF de l'état (Dotation Globale de Fonctionnement pour 44%). Cette dernière fait actuellement débat dans la presse locale, et comme mon collègue de Lanuéjols je me questionne sur les critères d'attribution de celle-ci. Une réforme est plus que nécessaire, l'état doit clarifier les critères d'attribution pour une meilleure compréhension mais aussi une meilleure équité sur un même territoire. Je ne manquerai pas de solliciter nos parlementaires à ce sujet.

Le projet de traverse du village avance petit à petit, moins rapidement que ce que l'on espérait. L'enfouissement des réseaux secs côté entrée de Montbazens est pratiquement terminé, les télécoms doivent finaliser leur intervention afin d'enlever les derniers poteaux. Les lampes ont donc été remplacées par des luminaires autonomes. Cette opération (éclairage public - tranche 1) a permis également de remplacer plusieurs luminaires par des ampoules LED dans le village.

	éclairage public – Tranche 1	
	dépenses HT	subventions
Fonds vert		13 500,00 €
Sieda		9 450,00 €
Part communale		19 287,28 €
Total	42 237,28 €	42 237,28 €

L'enfouissement côté Rignac a débuté depuis quelques semaines, celui-ci devrait se terminer en fin d'été avec la création en parallèle d'un réseau de collecte d'eau de pluie le long de la RD 994 depuis l'entrée du village jusqu'à l'embranchement face au city-stade.

Dans le cadre de l'étude, la commune s'est entendue avec la famille Lazuech afin de récupérer une bande de terrain le long de la route départementale pour créer dans le futur (tranche 2 du projet de traverse) une bande piétonne en parallèle de la route.

En échange, la commune a financé la démolition des bordures existantes et la mise en place d'un soubassement béton délimitant les espaces public et privé pour un montant de 2362,60 HT.

Ces opérations (réseau d'eau pluie, délimitations en béton) seront financées dans le cadre de la tranche 1 du projet de traverse afin d'être subventionnées.

La démolition du mur en pierre, le long de chez Evelyne et Jean Marie Viargues sera réalisée par l'entreprise PRC de Florian Pujol. Le mur sera reconstruit à l'intérieur de la propriété. Ceci permettra d'aménager une liaison douce entre le parc où sera installé l'arrêt de bus pour les collégiens et la place du Pargou.

J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre notre commune. Plusieurs dates sont déjà à retenir pour cet été :

- mercredi 31 juillet: Quine d'été à 21h (salle des fêtes de Roussennac) organisé par le club de l'âge d'or ;
- Jeudi 01 août: Soirée apéro/grillades à partir de 19h organisée par les amis d'Espeilhac (Couderc d'Espeilhac) ;
- Week-end du 24 août: Aveyronnaise Classic, 2 spéciales dans un terrain proche d'Espeilhac, parc d'assistance stade de football de Roussennac
- Samedi 31 août: Concours de pétanque/Marché de pays organisés par les Rouss'actifs (place du village de Roussennac) ;
- Dimanche 22 septembre: Randonnées VTT, pédestre et équestre/repas organisés par les Rouss'actifs (départ du stade de football) ;
- Mercredi 25 septembre: spectacle de marionnettes pour les 3 à 6 ans « au pays du jardin enchanté » organisé par les bénévoles de la bibliothèque de Roussennac (salle d'animation de la mairie de Roussennac).

En ce qui concerne la communication quotidienne, nous ne pouvons que vous conseiller de télécharger l'application « PanneauPocket » sur votre smartphone et de choisir la commune de Roussennac dans vos favoris. Ainsi, vous serez informés au quotidien des événements et informations diverses relatifs à votre commune.



Alors que s'ouvre une nouvelle ère dans des contextes social, politique, économique inédits, la strate communale est en première ligne pour mettre en œuvre un modèle de développement proche de ses administrés, répondant aux besoins tout en préparant l'avenir pour les futures générations. Sachez que ceci est le défi de votre conseil municipal. Nous vous souhaitons un très bon été 2024.

Le réseau cuivré de notre commune va être abandonné au profit de la fibre optique dans les mois qui arrivent. Le déploiement de la fibre a été réalisé sur l'ensemble du territoire. Il est souhaitable quand cela est possible de se rapprocher de son fournisseur d'accès à internet pour étudier les modalités du passage de l'ADSL à la fibre.

Un nouveau conseil municipal enfants a été installé le 08 février dernier. Huit jeunes ont été élus pour les 2 prochaines années. En voici la composition:

- Norah Basse (Espeilhac)
- Giulia Burdack (Le bourg-Bouzines)
- Elouan Comte (Bournazel)
- Ava Heynman Toty (Le bourg-lotissement Le Pouljol)
- Eden Poujol (Les Cabanous)
- Inaya Rached (Le bourg-lotissement la Sole)
- Younés Sahimi (Le bourg-route de Montbazens)
- Hugo Martins (Le Garric)



Conseil municipal enfants

Ils se sont déjà réunis et ont lancé plusieurs actions :

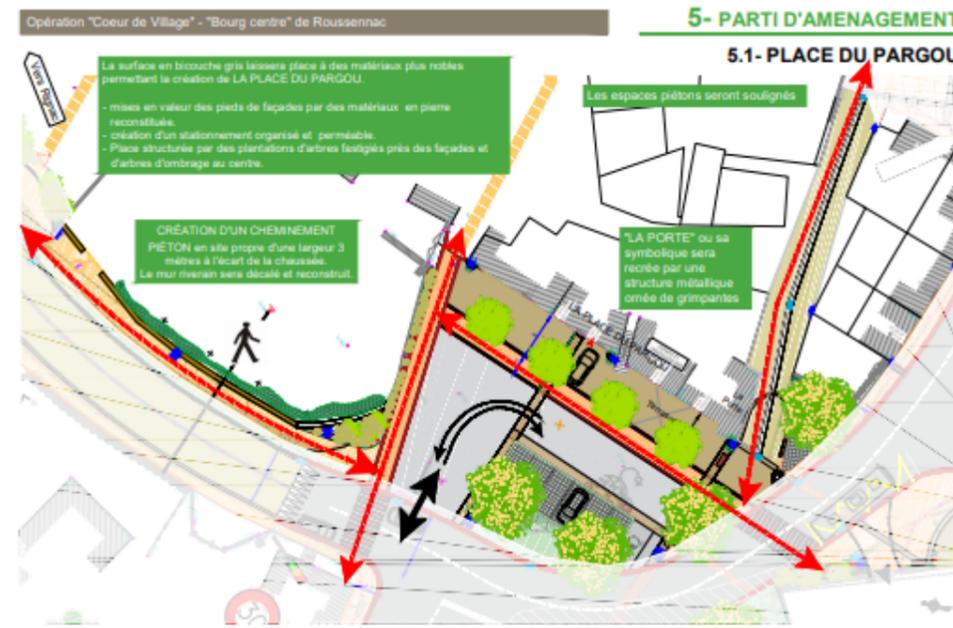
- Samedi 28 septembre 2024: demi-journée « nettoyons la nature »,
- Mise en place d'une boîte à idées (placée dans le hall de la mairie) pour recueillir les suggestions des Roussennacoises et Roussennacois,
- Mise en place de deux mangeoires à oiseaux.

Lors du premier week-end de mai, s'est déroulée la fête votive de Roussennac, celle-ci fut un vrai succès malgré une météo pour le moins capricieuse.



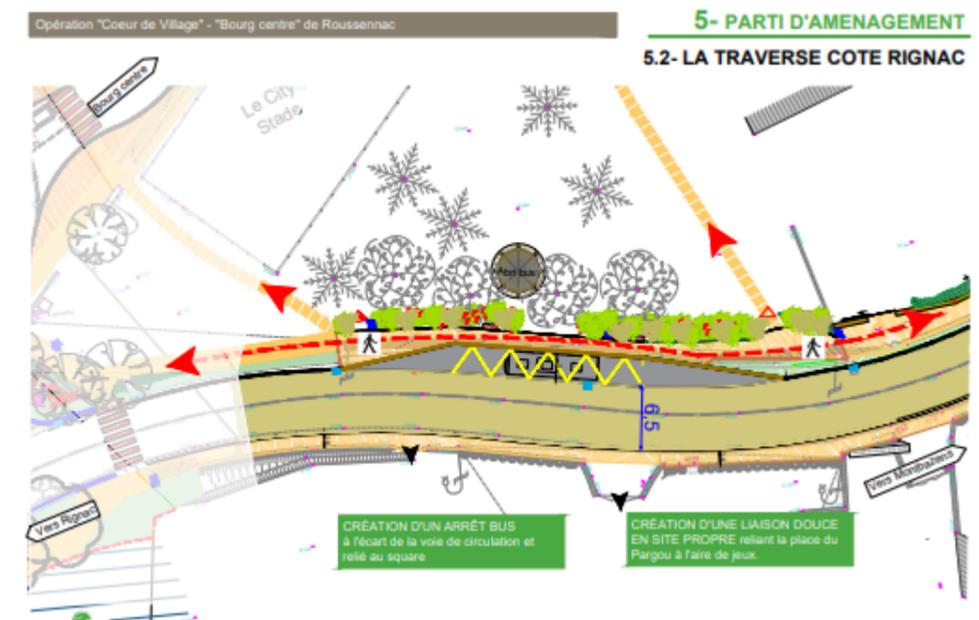
Commémoration monument aux morts fête 2024

Les esquisses ci-dessous vous donneront un petit aperçu de l'aménagement.



Aménagement place du Pargou

Désimperméabilisation, création d'une terrasse ombragée le long des maisons, liaison piétonne, matérialisation du vieux porche...



Aménagement parc

liaison piétonne, implantation d'un arrêt de bus et d'un kiosque

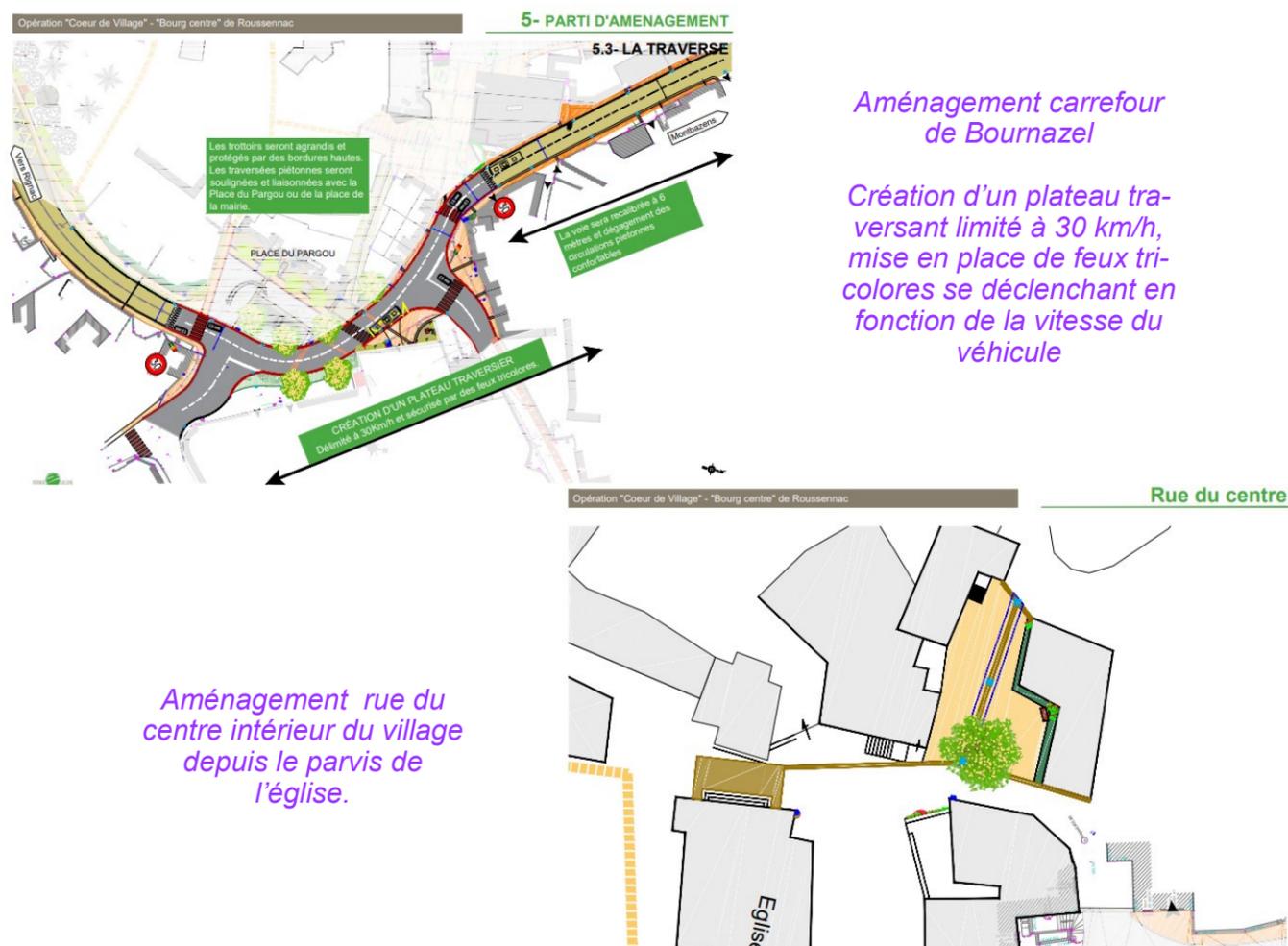
Toutes ces actions viennent s'inclure dans l'opération - tranche 1 du projet de traverse. En ce début d'année, plusieurs demandes de subventions ont été déposées (état, conseil départemental, conseil régional, agence de l'eau) sur le montant des travaux estimé par notre bureau d'étude.

La visite de Monsieur le sous-préfet de Villefranche de Rouergue le 20 mars a permis au conseil municipal de montrer la nécessité d'un tel aménagement que ce soit d'un point de vue esthétique mais surtout d'un point de vue sécuritaire (nombre de véhicules journaliers, vitesse de la traverse).

Suite à cette entrevue, l'état a accordé une subvention de 100 000€ dans le cadre de la dotation des équipements ruraux (DETR). A ce jour, nous attendons le retour des autres partenaires afin de pouvoir financer cette opération pour un coût total estimé de 594 350€ HT. Le coût précis sera

réellement connu après les résultats de l'appel d'offre lancé en ce mois de juillet.

Cette opération d'aménagement (tranche 1) permettra également de revoir la sécurisation du carrefour de la route de Bournazel et l'aménagement de l'espace dans le centre du village, suite à la démolition de la maison Mercier.



Les travaux ne pourront débuter qu'après l'intervention du syndicat d'adduction d'eau potable de Montbazens – Rignac qui va reprendre et changer l'intégralité des conduites du réseau sur une grosse partie du village . Ces conduites pour certaines datent de l'arrivée de l'eau potable dans le bourg. Le coût total de cette opération est estimé à 450 000€ pour une longueur de 3,5 km, il sera pris en charge en intégralité par le SMAEP. Les travaux devraient débuter au début de l'automne.

Zone de reprise des réseaux d'eau potable à l'intérieur du village.



L'autre projet d'investissement de l'année consiste à mettre en conformité l'éclairage public pour ENEDIS, dans certains secteurs de la commune. Pour cela, nous nous sommes rapprochés du SIEDA afin de lancer une opération « éclairage public - tranche 2 ». Les hameaux concernés sont Les Cabanous, La Borde, Le Mas de Lattes, Salviganes, La Garissolle, et Crayssac. Plusieurs décisions ont été actées:

- Les Cabanous: Suppression des luminaires existants et mise en place de 5 mâts autonomes
- La Borde/Mas de Lattes: Remplacement des ampoules par des LED et création d'un coffret de comptage
- Salviganes/La Garissolle: Suppression des luminaires existants et mise en place de 3 mâts autonomes
- Crayssac: Remplacement des ampoules par des LED, création d'un coffret de comptage et mise en place d'une horloge.

Le coût global de cette mise en conformité est estimé à 50 200€. La participation du SIEDA sera de 19 600€. La subvention « fonds vert » demandée reste en attente. Les services de la sous préfecture nous ont laissé entendre que face aux restrictions budgétaires, il serait difficile de l'obtenir cette année.

En ce qui concerne l'urbanisme, nous constatons un fort ralentissement de dépôt de permis depuis le début d'année. La conjoncture actuelle de notre pays et les nouvelles lois mises en place expliquent cette situation. Actuellement, quatre lots du lotissement du Baranquet sont vendus, deux autres ont été retenus. Les ventes devraient être actées d'ici la fin de l'année. La commune a également vendu le dernier lot du lotissement de la Sole sur la route de Bournazel.

Un petit point des projets menés par la communauté des communes du plateau de Montbazens:

- Le programme « voirie » a été acté pour 2024, les routes de Laumière et la Gabouyte vont être regoudronnées, du point à temps a été réalisé route de Marche courant Juin pour un montant de 38 725,75€ HT.
- Une réflexion est menée sur l'aménagement de l'ancienne école de Montbazens qui pourrait être transformée en un pôle social intercommunal muti-services afin d'accueillir les locaux du centre social, une micro-crèche,...
- La zone artisanale du Pont à Lanuéjols va être étendue. Une réflexion sera menée sur l'extension de la zone du Fargal dans les prochains mois faisant suite à la vente prochaine des derniers lots.
- Une pelle mécanique va être achetée.

En ce qui concerne l'actualité sur notre commune, plusieurs informations importantes:

Depuis le 1er juillet, M Roubaud notre secrétaire de mairie est à plein temps sur la commune. Le bureau est donc ouvert tous les jours de la semaine. La permanence des élus est toujours maintenue de 17h à 19h tous les mercredis et sur rendez-vous le samedi matin. Le secrétariat sera fermé du 14 août au 02 septembre pour les congés annuels.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	